

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

GIRAUD Albert, « Les Varois durant la Grande Guerre : l'œuvre d'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM) », *Freinet-Pays des Maures*, n°11, 2014/2015, p. 31-38.



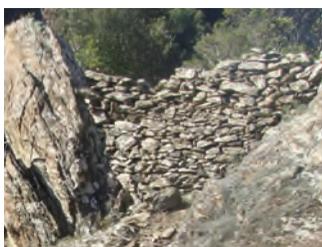
L'ancienne et la nouvelle
église de La Garde-Freinet



Des convalescents dans le
Var durant la Grande Guerre



Etude d'une aire à blé
avant sa destruction



Découverte d'apiers enclos
dans les Maures



Un hôtel à Saint-Tropez
dans les années 30

Freinet

Pays des Maures



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
■ n°11 ■ 2014-2015

Sommaire

L'église Saint-Clément de La Garde-Freinet Elisabeth SAUZE	3
Les Varois durant la Grande Guerre : l'œuvre d'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM) Albert GIRAUD	31
L'aire de dépiquage des Moulins (La Garde-Freinet, Var) Marianne TOUMA (coll. B. SENDRA et R. KER)	39
Deux nouveaux apiers enclos dans les Maures Laurent BOUDINOT	55
Le <i>Latitude 43</i> Eric VIEUX	69

Les Varois durant la Grande Guerre : l'œuvre d'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM)

*Freinet,
pays des Maures*
■ n° 11, 2014-
2015,
Conservatoire
du Patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

En août 1914, lors de la mobilisation générale, tout le monde croit à une guerre courte, les esprits les plus savants ayant expliqué qu'on ne pouvait alimenter l'énorme demande de moyens d'une guerre moderne pendant plus de quelques mois... On revint très vite à la réalité... Une guerre longue oblige les armées à gérer un nombre beaucoup plus considérable de blessés et de malades que prévu au départ. Or, après avoir été triés et soignés dans la zone des combats, que fait-on d'eux dès lors qu'inévitablement les hôpitaux doivent réserver de nouvelles places pour les blessés à venir ? Ils doivent être évacués vers l'arrière pour une durée variable dite de convalescence.

En principe, ces hommes sortis des hôpitaux ne nécessitent plus de soins médicaux. Il faut leur assurer, pour les uns, le repos et la reconstitution des forces avant d'être déclarés « aptes à rejoindre leur corps », pour les autres, en particulier les mutilés, un temps de réadaptation avant la décision de la commission de réforme qui attribue le statut de réformé n°1 (qui donne droit à une pension de victime de guerre selon un « tarif » soigneusement établi¹) ou de réformé n°2 qui exempte de tout service armé, mais sans pension. Comme le Service de santé des armées a comme priorité absolue les blessés au combat, on va faire appel à l'« arrière » et aux institutions civiles pour gérer ces convalescents.

Ainsi, sous l'autorité et le contrôle du ministère de la Guerre, vont s'ouvrir dans les villes, mais aussi dans les villages, des « Centres d'Assistance aux convalescents militaires », regroupés et fédérés en une association correspondant à la Région militaire. Ils ont le statut d'associations civiles (on parle plutôt d'« œuvres de guerre »), mais sont étroitement contrôlés par l'administration militaire. Si l'on consulte les statistiques sur le plan national, la plus forte concentration de ces établissements se trouve dans la xv^e Région militaire (Provence, Languedoc et Alpes) et dans celle-ci le département du Var détient le record de ces installations. C'est cette constatation étonnante qui a été à la base de notre enquête.

Albert Giraud

1. Il ne s'agit que de maux physiques, car officiellement les traumatismes psychologiques dus à la guerre n'existent pas.

1. Établissements A.C.M par Région militaire*

Région militaire	État-major	Établissements ACM
I	Lille	-
II	Amiens	-
III	Rouen	-
IV	Le Mans	7
V	Orléans	37
VI	Châlons	-
VII	Besançon	5
VIII	Bourges	31
IX	Tours	37
X	Rennes	26
XI	Nantes	16
XII	Limoges	30
XIII	Clermont-Ferrand	43
XIV	Lyon	36
XV	Marseille	174
XVI	Montpellier	35
XVII	Toulouse	23
XVIII	Bordeaux	109

2. Établissements A.C.M en xv^e Région militaire*

Département	Nombre d'établissements	Châteaux et villas	Hôtels	Autres
Alpes-Maritimes	19	13	0	6
Ardèche	6	2	0	4
Bouches-du-Rhône	42	14	0	28
Basses-Alpes	7	2	1	4
Gard	25	1	0	24
Var	49	5	5	39
Vaucluse	18	0	0	18
Monaco	1	0	1	0
Total	167	37	7	123

* D'après le *Livre d'Or*² (Marseille 1916). Les chiffres cités par différentes sources ne correspondent pas toujours, des établissements ayant été ouverts puis fermés pour des raisons diverses.

2. *Livre d'Or de l'Assistance aux Convalescents Militaires, XI^e région*, Marseille, Moullot, 1916.



Photo 1.
Sainte-Maxime,
établissement
n°149 bis (actuel
Conservatoire
Rostropovitch).³

Ce tableau mérite quelques commentaires. Les grands hôtels des Alpes-Maritimes ont été déjà réquisitionnés pour devenir des hôpitaux militaires. La part des châteaux (peu nombreux) mais surtout des villas à Marseille et à Nice traduit la forte implication de la bourgeoisie d'affaires marseillaise et des possesseurs de villégiatures niçoises de luxe. Le Var est de loin le département le plus actif. Et là on observe avec surprise que des villages minuscules (entre 200 et 500 habitants) comme La Martre, La Roque-Esclapon, Seillons ou Fox-Amphoux ouvrent des centres, généralement de 20 lits⁴. Le département détient même une sorte de record : Sainte-Maxime propose 4 établissements (ph.1) et 370 lits alors que Toulon-ville n'en propose que 135 !

Mais pourquoi situer ces établissements de convalescence en Provence ? En réalité, il y a des raisons officielles et aussi des raisons inavouées. La première raison officielle est d'ordre patriotique : chacun à son niveau doit participer à l'effort de guerre. Il faut remettre les combattants en état de poursuivre leur mission, préserver leur moral et leur confiance dans la cause française. Plusieurs études montrent les dangers d'une convalescence au sein de la famille : perte de l'esprit combattif, défaitisme, carences alimentaires ou alcoolisme et parfois reprise injustifiée du travail agricole... Une raison climatique bien sûr : les soldats métropolitains seront au bon soleil et au bon air, et les indigènes venus des pays chauds trouveront un climat plus proche du leur⁵ (ph.2 p.35) S'y ajoutent des raisons politiques : les tirailleurs, qui retourneront chez eux après avoir participé à la défense de leur nouvelle patrie, témoigneront de la générosité de la France qui les a traités

3. Toutes les photos sont tirées du *Livre d'or*.

4. C'est le minimum exigé par le comité régional de l'ACM. Mais les photographies semblent montrer que beaucoup de centres eurent un effectif moyen d'une dizaine de convalescents.

5. C'est le même motif qui a fait installer le centre de formation des troupes indigènes à Fréjus et la « procure » des missions africaines à la Croix-Valmer.



Photo 2.
Un groupe de
tirailleurs sénégalais.
Annexe du Grand-
Hôtel, Les-Lecques-
Saint-Cyr (Var),
établissement n°83.

« comme ses propres enfants ». C'est un moyen d'intégration des indigènes⁶. Ce sont là les raisons officielles. Il y en a sans doute deux autres, fort différentes, qu'on aperçoit en filigrane. D'abord, on veut montrer que les gens de Provence, bien qu'éloignés du front, sont d'un patriotisme incontestable. En d'autres termes, pour soigner la blessure toujours ouverte causée par « l'affaire du xv^e corps ». Et surtout une raison économique. Les municipalités cherchent à maintenir une activité économique si faible soit-elle dans des villages dépeuplés, privés de leur main-d'œuvre masculine. Quant aux hôtels, cet apport seul leur permet de rester ouverts, vu la disparition de la clientèle touristique.

Qui sont les convalescents reçus dans notre région ? Pour moitié, ce sont des sans famille, ou ceux qui ont leur famille en zone occupée ou à l'étranger, et pour moitié des soldats indigènes, tirailleurs sénégalais le plus souvent⁷. Au total, en janvier 1918, les centres de la xv^e Région affirmeront avoir assuré 1 200 000 journées d'hébergement aux convalescents.

Les établissements varois présentent une extrême dispersion de ces petits centres, mais leur faible taille assure un caractère familial au mode de vie des convalescents qu'ils reçoivent. Dans les villages, le patronage de ces centres revient aux élus et aux notables qui, dans une sorte de surenchère patriotique, veulent donner l'exemple d'un engagement à la mesure de leurs moyens financiers. Dans le choix des responsables, l'administration donne la préférence à la bourgeoisie d'affaires sur l'aristocratie et le clergé, suspects de vouloir exercer une influence sur les soldats (deux catégories peu représentées, sauf dans le Haut-Var et les Basses-Alpes).

6. On doit souligner que les soldats indigènes, soumis aux mêmes dangers que les soldats français, sont traités avec un souci d'égalité qui fait honneur à l'institution militaire.

7. Auxquels il faut ajouter un certain nombre d'officiers serbes, accueillis séparément dans deux établissements, à Cannes et à Grasse.



Photo 3.
Le Muy,
établissement n°135.

D'ailleurs les règlements intérieurs insistent sur la prohibition du prosélytisme politique ou religieux, et les préfets demandent de choisir les responsables parmi ceux « dont la fidélité à nos institutions est assurée ». Le financement de ces centres est simple. Le principe est que, bien que la gestion soit centralisée au niveau de la Région militaire, chaque centre est administré de façon autonome, avec pour seule ressource officielle la somme de 1 F (puis 1,50 F) versée par pensionnaire et par jour.

Cela recouvre trois situations :

- Certains centres sont entièrement financés par de généreux donateurs (l'armateur Cyprien Fabre, le banquier Bonnasse, l'entreprise de produits chimiques Solvay, mais peu sont dans ce cas dans le Var) ; ils se donnent même le luxe de ristourner aux autorités la somme attribuée par les Armées à l'association.
- Quelques centres sont entièrement financés par l'association régionale : ce sont des centres spécialisés pour les tuberculeux ou des ateliers de réinsertion pour les mutilés.
- Mais l'immense majorité (95 %) établit un budget indépendant très simple : l'Armée accordant 1 F ou 1,50 F par jour et par homme, et l'entretien du soldat coûtant 2 à 3 F par jour, il faut trouver le reste en faisant appel à la générosité publique.

Les souscriptions, les quêtes, les spectacles à but charitable sont évidemment utilisés. Les personnels féminins (intendantes, comptables, infirmières) sont bénévoles lorsque issues des ménages aisés, mais certaines tâches sont assurées par des salariées (femmes de ménage, cuisinières, lingères), ce qui permet de maintenir quelques petits emplois locaux⁸. L'initiative de création des centres témoigne souvent de l'« union sacrée » : celui de Cuers est géré par des religieuses, celui du Muy (ph.3) est logé dans le Cercle de l'alliance républicaine, et à Cannes c'est l'Asile évangélique protestant qui tient un centre d'hébergement important.

⁸. En particulier pour les femmes de mobilisés qui, privées du travail de leur mari, ne recevaient qu'une allocation dérisoire pour faire vivre leur famille.



Photo 4.
Golf-Hôtel, Beauvallon,
établissement n°1.

Au milieu de centres assez uniformes, le Var présente quelques établissements originaux. Dans le Haut-Var, géré par son association « Notre montagne », existe un centre créé par l'abbé Jules Chaperon, figure légendaire de la Grande guerre⁹. Et près de chez nous, le plus grand centre du Var est le Golf-Hôtel de Beauvallon (250 lits), situé entre Sainte-Maxime et Grimaud (ph.4). Appartenant à un belge, l'industriel et philanthrope Émile Bernheim, il ne pouvait donc être réquisitionné. Tout récemment terminé (1911-1914) et privé de clientèle touristique, il fut transformé en centre de convalescents au nom de la solidarité franco-belge¹⁰.

Les rapports et inspections renseignent parfois sur la vie quotidienne et les problèmes pratiques de ces centres : comment lutter contre le risque de clochardisation dès lors que le soldat est libéré du carcan réglementaire ? Comment lutter contre la perte du moral et parfois le désespoir devant sa déchéance physique ? Comment éviter la tentation de l'alcoolisme ? Est-il prudent de placer de jeunes infirmières auprès de ces soldats, et surtout des « indigènes coloniaux » ? Comment faire respecter le règlement intérieur, en particulier les horaires de rentrée et de sortie du centre, étroitement réglementés ? Comment concilier une ambiance familiale avec une discipline qui reste partiellement militaire ? Peut-on utiliser les convalescents à des petits travaux pour améliorer leur ordinaire ou pour leur procurer un peu d'argent de poche, sachant que la solde du soldat français est extrêmement faible ?

9. Fauck (R.), *La vie mouvementée du curé Jules Chaperon*, Harmattan, Paris, 2000.

10. Heureusement sauvé de la destruction, ce bel immeuble à l'architecture typique appartient aujourd'hui à une société de Hong-Kong qui lui a conservé sa vocation d'hôtel de luxe.



Le Luc,
établissement n°30.

À la vérité, ces craintes seront peu justifiées, les convalescents faisant généralement preuve d'une discipline indiscutable. Mais s'agit-il d'un esprit de discipline ou d'une simple bonne volonté, voire d'une passivité devant des événements qui dépassent les hommes simples qu'ils étaient, c'est une autre question... Beaucoup seront touchés par l'accueil reçu dans le Midi, à tel point que certains, guéris, reviendront s'y installer. Plusieurs familles de Sainte-Maxime s'honorent encore aujourd'hui d'être les descendantes de ces soldats convalescents.

En conclusion, les centres de l'ACM sont donc un système complexe, typique de l'implication patriotique d'une nation en état de guerre et de la « mobilisation de l'arrière ». Au milieu de cette tragédie que fut la Grande guerre, grâce aux centres de l'ACM dans notre région, des soldats sans doute marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit par l'atrocité des combats ont pu vivre quelques semaines de douceur et de réconfort dans une ambiance quasi familiale. C'est peu, mais dans de pareilles circonstances c'est beaucoup.

Freinet, pays des Maures ■ n° 11 ■ 2014-2015

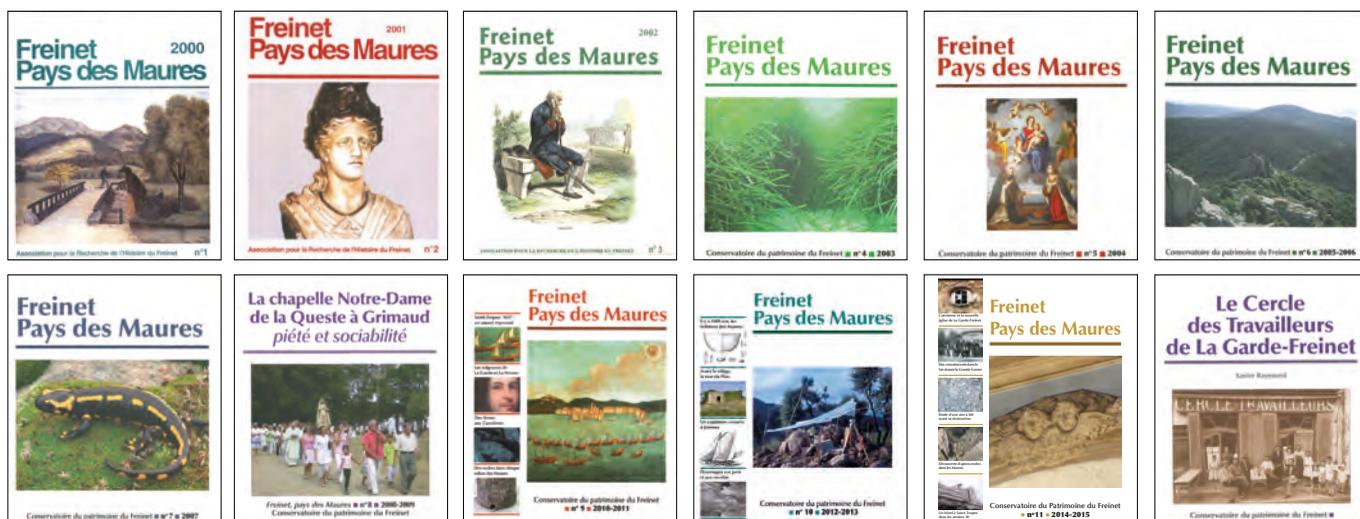
L'église Saint-Clément de La Garde-Freinet.

Les Varois durant la Grande Guerre : l'œuvre d'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM).

L'aire de dépiquage des Moulins (La Garde-Freinet, Var).

Deux nouveaux apiers enclos dans les Maures.

Le *Latitude* 43.



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
Chapelle Saint-Jean, 83680 La Garde-Freinet,

Tél. 04 94 43 08 57 - Fax 09 70 06 50 07

e-mail : cpatfreinet@orange.fr

www.conservatoiredufreinet.org

